

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 039-243900420-20241216-167_2024-DE

Berger
Levrault

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 16 décembre 2024

Date de convocation

6 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 16 décembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mouchard au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Modification du tableau des emplois budgétaires N°167/2024

Présents

Nombre de membres

40

Présents

37

Représentés

0

Excusés

3

Votants

37

Mesdames Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faviere, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Chevanne, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mme Desarbres, MM. Ramaux, Baton.

Absents

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du CST en date du 26 novembre 2024,

Le Président expose aux conseillers communautaires de modifier le tableau des emplois budgétaires comme suit :

Passage de 135 à 130 agents au 1er novembre 2024

Le document a été mis à jour avec les départs d'agents et les nouveaux arrivants.

Les agents ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans les effectifs.
Ex : un agent travaillant sur plusieurs communes ne sera compté qu'une fois,
idem pour l'agent ayant 2 grades différents.

Les agents en disponibilité de plus de 6 mois ne sont plus renseignés dans le tableau. Les textes permettent de recruter un agent à leur place. Néanmoins le service RH suit les disponibilités (date de fin ? Renouvellement ? Réintégration ? etc.).

Suite à une réorganisation du service Enfance, certains départs en retraite n'ont pas été remplacés « poste par poste ».

Il reste néanmoins des modifications à transmettre au Conseil communautaire pour délibération.

Années 2022-2024

Postes à créer :

Agent de maintenance et de logistique (siège) adjoint technique – 15/10/2024
 Agent d'entretien des locaux (Champagne) adjoint tech. – 01/10/2024 mutualisé
 Agent adjoint de direction ALSH et agent postal (Port Lesney) – passage à 35h au 01/04/2024

Agent exerçant les fonction d'ATSEM (Mont sous Vaudrey) – passage à 35h au 01/01/2022

Agent chargé de mission projet de territoire et transitions (siège), passé en Bureau, et non en Conseil communautaire – 01/01/2024

Stagiairisation suite concours :

Agent ATSEM ppal 2^e classe stagiaire (Port Lesney) – 01/09/2024
 Agent technicien Eau et assainissement nommé technicien stagiaire au 01/01/2023, puis titulaire au 01/01/2024

CDIsation :

Agent d'animation ALSH (Chamblay) et agent d'entretien des locaux (Ecleux et Villers Farlay) : CDI de droit public au 01/06/2024

Nominations :

Agent responsable des services techniques (Mouchard) – promotion interne technicien 01/07/2024

Agent exerçant les fonctions d'ATSEM (Mont sous Vaudrey) – promotion interne agent de maîtrise 01/07/2024

Agent exerçant les fonctions d'ATSEM (Cramans) – avancement de grade agent de maîtrise ppal 01/01/2024

Agent d'entretien (Villers Farlay) – avancement de grade adjoint technique ppal 2cl 01/01/2024

Agent de service ALSH (Chamblay) et agent d'entretien (Santans) – avancement de grade adjoint technique ppal 1cl 01/01/2024

Agent technique polyvalent (SIVOM VA et Santans) – avancement de grade agent de maîtrise ppal 01/03/2024

Agent d'animation ALSH (Chamblay) – avancement de grade adjoint technique ppal 2cl 01/01/2024

Changement de filière :

Agent d'animation (crèche) a pris le poste d'instructeur ADS (siège)

Passage filière administrative (intégration directe) – adjoint administratif ppal 2cl au 01/04/2024

Transformation de poste :

L'agent en charge du service Attractivité et développement recruté le 01/04/2024 est ingénieur principal. Le poste occupé doit donc être mis à jour, puisque l'ancien agent était ingénieur.

Année 2025

Nomination suite examen professionnel :

L'agent exerçant ses fonctions à la médiathèque est lauréat de l'examen professionnel d'adjoint du patrimoine ppal 2cl. Sa nomination pourra être effective au 01/01/2025.

Ces modifications entraînent donc 5 fermetures de poste et font varier les effectifs de la Communauté de communes de 135 à 130 agents.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le nouveau tableau des emplois budgétaires.

FILIERE	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOI	CADRE D'EMPLOI / GRADES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS PROPOSES
Filière administrative	A	DGS (détaché)	DGS (détaché)	1	1
	A	Attaché Territorial	Attaché principal	1	1
	A	Attaché Territorial	Attaché	5	3
	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal de 2ème classe	0	0
	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	5	8
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	5	4
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	8	6
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif	11	12
Filière Technique	A	Ingénieur Territorial (en détachement)	Ingénieur principal (en détachement)	0	0
		Ingénieur	Ingénieur ppal	0	1
	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur	1	0
	B	Technicien territorial	Technicien principal 2ème classe	1	1
	B	Technicien territorial	Technicien	1	3
	C	Agent de Maitrise Territorial	Agent de Maitrise principal	3	2
	C	Agent de Maitrise Territorial	Agent de Maitrise	4	4
	C	Adjoint Technique	Adjoint tech principal 1ère classe	2	1
	C	Adjoint Technique	Adjoint tech principal 2ème classe	5	3
	C	Adjoint Technique	Adjoint technique	27	27

Filière Culturelle	A	Attaché de conservation du patrimoine	Attaché de conservation du patrimoine	1	0
	B	Assistant de conservation du patrimoine	Assistant de conservation ppal 2e cl	0	1
	B	Assistant de conservation du patrimoine	Assistant de conservation	1	1
	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint patrimoine	2	3
Filière Animation	B	Animateur territorial	Animateur principal	1	1
	B	Animateur territorial	Animateur	2	2
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	2	2
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	7	4
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23	26
Filière Sociale	A	Educateur territorial de jeunes enfants classe exc	Educateur de jeunes enfants classe Exc	1	0
	C	Agent social	Agent social	1	0
	B	Auxiliaire de Puer		0	1
Filière médico-sociale	B	Moniteur-Educateur et Intervenant familial	Moniteur-Educateur et Intervenant familial	1	1
	C	ATSEM	ATSEM principal 2ème classe	1	1
Emplois non permanents					
Emploi non-permanent : Contrat de projet	B - Volontaire Territorial en Administration (VTA)			3	2
	C - Conseiller numérique			2	1
Emploi non-permanent : Saisonnier	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	1
		Adjoint technique	Adjoint technique	3	3
Emploi non-permanent : accroissement d'activité	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	3	3
TOTAL		TOTAL		135	130

Non comptés dans les effectifs			
Service civique	Service civique	0	0
Apprenti		2	3
Contrat aidé	Contrat aidé C.A.E. / PEC	5	3
	TOTAL	7	6

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Sandra Hählen
Secrétaire de séance

